



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION BRETAGNE

SECTION REGIONALE ET INTERMINISTERIELLES D'ACTION SOCIALE

Aventures KHÔL'ANAS à TREVENEUC

Séjour à TREVENEUC (22)
Du samedi 11 avril au samedi 18 avril 2009

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1) TARIFS

La participation financière demandée aux parents est déterminée en fonction du revenu fiscal de référence 2008, figurant sur l'avis d'imposition 2007. Elle sera la suivante :

- RFR < 26 209 € = 15 €/ jour / personne soit **105 €** pour la semaine
- RFR > 33 409 € = 25 €/ jour / personne soit **175 €** pour la semaine
- RFR compris entre les 2 = 20 € / jour / personne **140 €** pour la semaine

2) DOSSIER

Composition :

- fiche d'inscription (pour ceux qui ne l'auraient pas déjà envoyée)
- avis d'imposition 2007
- **fiche sanitaire de liaison** ci-jointe à compléter et à signer
- **fiche d'autonomie** ci-jointe (pour enfants porteurs d'un handicap) avec toutes les précisions utiles (règles de vie, traitement médical, matériels spécifiques...) ainsi que les coordonnées d'un référent éventuel (centre d'accueil, éducateur...)
- l'attestation d'aptitude au test d'aquaticité (pour les enfants autres que porteurs de handicap)
- photocopie de l'attestation de la carte vitale de l'assuré qui a l'enfant en charge
- photocopie du livret de famille faisant apparaître l'enfant
- le « trousseau » (indicatif - voir ci-dessous)
- règlement du séjour à l'ordre de l'ANAS - Tréveneuc (chèques-vacances acceptés)

[Le dossier complet est à adresser pour le 28 février 2009 à :](#)

Préfecture de la région Bretagne et d'Ille et Vilaine
Direction des ressources humaines et de la logistique - BASC
Secrétariat de la SRIAS - Mmes EON ou RÉDOU
3 avenue de la préfecture
35026 RENNES CEDEX 9

Covoiturage :

Pour ceux qui accepteraient de pratiquer le covoiturage, merci de nous en informer par messagerie : anne-marie.redou@ille-et-vilaine.pref.gouv.fr ou odile.eon@ille-et-vilaine.pref.gouv.fr

Merci aussi à ceux qui souhaitent bénéficier du covoiturage de nous le signaler par la même voie.

Argent de poche :

Les parents qui le souhaitent peuvent donner un peu d'argent de poche (au grand maximum 20 €) dans une enveloppe au nom de l'enfant, qui sera remise et « gérée » par l'encadrement du centre.

Téléphone :

Une cabine téléphonique se trouve à l'entrée de centre. Les enfants pourront appeler leurs parents, à heures fixes en début de soirée. Il est demandé aux parents de ne pas appeler eux-mêmes, sauf urgence ou nécessité particulière.

TROUSSEAU

MERCI D'IDENTIFIER CLAIREMENT LES BAGAGES AVEC UN BADGE PORTANT NOM ET ADRESSE

A titre indicatif, nous vous suggérons ce qui suit :

- sous-vêtements
- tee-shirts
- pulls bien chauds
- pantalons, jogging (souhaité) en nombre suffisant (en prévision du temps de séchage !)
- un pyjama ou une chemise de nuit
- 2 paires de chaussures dont une pour la marche (baskets)
- nécessaire de toilette complet (serviettes et gants de toilette)
- (pour le cas où le programme devrait être bousculé pour cause de météo – piscine : maillot, bonnet, serviette)

Pour les enfants suivant un traitement médical :

1 pilulier (en cas de traitement par médicament)
copie de la dernière ordonnance
prescriptions médicales spécifiques éventuelles avec toute lettre explicative nécessaire éventuellement

Pour la voile et les activités marines :

- pull, pantalon, jogging : vieux vêtements qui ne craignent rien
- un bon coupe-vent ou ciré
- bottes caoutchouc
- bonnet

Toutes les pièces du trousseau doivent être marquées.

Prévoir 2 sacs maximum par personne, éviter la surcharge des bagages (pas de petits paquets).